

leur émotion. Joseph, ensuite, évitant de trop insister sur les événements de famille, consola sa cousine, lui annonça la visite de sa mère, et qu'il lui restait des parents qui voulaient lui tenir lieu de ceux qu'elle avait perdus; mais Brigitte ne revenait point de son trouble: elle rougissait, pâlisait, laissait sa main dans celle de son cousin, et sa gorge gonflée, les veines de son beau visage, tendues à se rompre, trahissaient la violence de ses émotions. Pendant ce temps, la supérieure et l'abbé, les regardant, s'entretenaient ensemble. Le séjour de Brigitte dans la maison en avait déjà fait une toute autre personne. Sauf la pâleur et les traces de sa langueur, elle était belle, grande, bien faite; elle avait acquis de nouvelles manières avec de nouvelles connaissances. Joseph, qui s'était laissé gagner par son trouble, revint sur les bonnes intentions de sa mère, et dit enfin à Brigitte d'une voix timide: nous avons voulu resserrer encore notre parenté; ma mère veut que vous soyez véritablement sa fille. Nous n'avons point de fortune à vous offrir, mais je sais comment vous étiez élevée, je connais votre simplicité, votre douceur; ce que j'ai fait pour ma mère, je le ferai pour elle et pour vous: j'espère que je pourrai vous rendre heureuse. Le voulez-vous, Brigitte? Et si vos goûts ne vous attachent pas pour toujours à cette maison, dites; voulez-vous être ma femme,...

Brigitte ne répondit pas. La supérieure, en souriant, lui prit la main: —La pauvre enfant ne peut répondre, je réponds pour elle, et vous donne de grand cœur son consentement.

Brigitte fondit en larmes dans ses bras. L'abbé, pour abrèger la scène, dit qu'il fallait un peu distraire cette pauvre enfant, et qu'elle irait passer le temps de son deuil chez sa tante, qui viendrait la chercher le lendemain, après quoi l'on se sépara.

Mme Quesnel vint en effet le lendemain prendre Brigitte pour la mener chez elle où l'attendait Joseph. On eut de quoi lui donner une chambre dans le nouveau logement. Ce fut pour Mme. Quesnel, tandis que Joseph était occupé, une compagnie filiale durant le temps du deuil, et l'on fit pour ainsi dire l'apprentissage du bonheur futur. Le mariage eut lieu au bout de quatorze mois. Quatre ans après, M. Joseph Quesnel fut nommé chef de bureau au ministère de l'instruction publique, où son père avait été si petit employé.

FIN.

EDOUARD OURLIAC.

Ornements d'Eglise.

AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sousigné, (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabriciens de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.

A M. J. C. ROBILLARD, }
New-York. }

«Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous adresser leurs ordres. Ils auront d'abord la facilité de CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS et même de faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

«Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

«Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique.» Les échantillons des objets les

PLUS RICHES ET LES PLUS NOUVEAUX, seront exposés à Montréal, aux Magasins de JOSEPH ROY, Ecr., et plus tard à Québec, chez G. D. BALGAUTH, Ecr.

On remplira avec un soin tout particulier les ordres en tout genre, qu'on voudra bien remettre pour OBJETS D'ÉGLISE.

On fera venir les ORNEMENS tout fait si on le préfère.

J. O. ROBILLARD,

No. 32, Beaver à l'encoignure de Broad Street, New-York.

MANUEL

OU
RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE,
DÉDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE
PAR

M. CHÉNIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES, où il sera à vendre dans quelques jours.

PENSION PRIVÉE.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer une BONNE ET EXCELLENTE PENSION PRIVÉE, devront s'adresser, rue St. George, No. 12, près la rue Craig, chez les Demoiselles AMHERST, qui feront tout leur possible pour contenter ceux qui les favoriseront de leur patronage.

Montréal, 12 avril, 1844.

A V I S.

ON demande à St. VALENTIN un MAITRE D'ÉCOLE marié. S'il avait les langues Française et Anglaise, il serait préféré. S'adresser à JOSEPH BISSONNET, écuyer, Commissaire d'École.

ON a besoin dans la paroisse du SAULT AU RÉCOLLET d'un MAITRE D'ÉCOLE capable d'enseigner le Français et l'Anglais, et muni de bonnes recommandations. On préférerait un homme avec sa femme s'ils étaient capables d'enseigner tous deux. S'adresser aux commissaires de la paroisse, ou à M. VINET curé du lieu. Les lettres franches de port.

LE JOURNAL D'AGRICULTURE CANADIEN.

LE SOUSSIGNÉ annonce respectueusement qu'il a commencé la publication d'un Journal mensuel, dans la langue française, qui sera exclusivement dévoué à la dissémination d'informations utiles pour les agriculteurs.

Les fermiers et autres qui ont un intérêt au bien du pays sont priés de lui donner leur support. Les ordres devront être adressés francs de port aux imprimeurs Lovell et Gibson, rue St. Nicolas, qui y donneront une prompt attention.

WM. EVANS,

Editeur et Propriétaire.

2 avril 1844.

A LOUER.

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues Ste. Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec. S'adresser à l'ÉVÊCHÉ.

NOUVEAU ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE À CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE
L'ARCHICONFRÉRIE
Du Très-Saint et Immaculé
CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL
POUR L'ANNÉE BISSEXTILE 1844.

RECUEIL DE LITANIES
À L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTES DE TEMPÉRANCE TOTALE.

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère édition. Prix: 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		1½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,	2s.	12d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,		12d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

Pres.
Pres.